

SOMMAIRE

Présentation : LA NON-UTILITE DES FEMMES	3
La subordination féminine : affirmation indiscutable ou débat ? Par Gérard Berthoud	11
Du sexe des anthropologues et de la reproduction chez les Informateurs Par Annette B. Weiner	23
Critique de l'échange des femmes Par Marie-Laure Arripe	53
Le prix de l'exclusion. Dot et héritage dans le Sud-Ouest occitan. Par Agnès Fine	68
Potlatch et inégalité : Lecture d'Alain TESTART Par L. Moreau de Bellaing	89

Pour une critique de la raison libérale critique (sur F.A. Hayek), FIN Par Alain Caillé	97
Situationnisme et anti-utilitariste réponse à J-P. Voyer & présentation d'un texte de R. Vaneigem Par Serge Latouche	132
Echange et don Par Raoul Vaneigem	144
Tableau d'honneur de MAUSS : J. Remy	152

Ce fichier constitue la version numérique du *Bulletin du MAUSS* n° 10.
Numérisation réalisée en 2013 par INGED, L'Ingénierie éditoriale,
76840 Hénouville, avec le concours du Centre national du Livre (CNL).
ISBN numérique : 978-2-914819-17-X



Édition originale : 2e trimestre 1984
Dépôt légal : N° 48 612
N° d'inscription à la commission paritaire : 64 558
ISSN : 0294-4278

EDITORIAL : LA NON-UTILITE DES FEMMES

Espérons que le lecteur nous pardonnera le titre un tantinet provocateur de ce numéro en notant qu'il ne parle pas d'inutilité... Espérons aussi que la provocation ne paraîtra pas gratuite. De quoi s'agit-il ici au fond ? De contribuer à jeter l'ombre d'un doute sur les analyses familiales, anthropologiques ou autres, qui parfois avec les meilleures intentions féministes du monde, posent qu'historiquement le statut des femmes se réduit à celui de biens utiles ou de productrices de biens utiles. Ainsi le postulat central de l'anthropologie lévi-straussienne de la parenté n'est-il pas que les femmes servent de signes dans les échanges entre les hommes et que leur rôle proprement social n'excède pas cela ? Et la dénonciation de l'université de la domination masculine n'aboutit-elle pas fréquemment à faire des femmes l'équivalent d'un prolétariat, comme lui exploité à des fins tout économiques et utilitaires ? Maurice Godelier, par exemple, dans une étude récente et par ailleurs intéressante de la société des Baruyas de Nouvelle-Guinée (*La Production des Grands Hommes*, Fayard, 1982), nous montre comment, comme dans toutes les sociétés traditionnelles, la répartition des tâches entre les sexes y est tranchée et rigoureuse. Mais peut-être va-t-il un peu vite en besogne en s'autorisant à en déduire, à titre de preuve de machisme des Baruyas, que les femmes sont « exclues » des travaux masculins. Non que ce soit faux ; mais la réciproque n'est-elle pas vrai également ? Non, répondrait Godelier, puisque cette division du travail permet l'exploitation du travail

féminin par les hommes. La démonstration toutefois laisse rêveur, Godelier fait presque grief aux hommes de se réserver les travaux qui demandent la plus grande dépense de force physique comme ceux qui sont les plus dangereux (p. 37). De même, poursuit-il, lorsque les femmes commercialisent des légumes, elles gardent ce qu'elles désirent de l'argent obtenu tandis que les hommes dans les mêmes circonstances, noblesse oblige, doivent redistribuer à leurs femmes tout ou partie de ce qu'ils gagnent. Qui ici exploite qui ? Et s'agit-il bien de cela ?

Ces remarques ne visent pas à dénier que dans toutes les sociétés humaines les hommes semblent jouir d'une position sociale reconnue comme hiérarchiquement supérieure. Mais supérieure dans quel domaine et selon quels critères ? Certainement pas, en tout cas, dans un champ homogène de l'utilité. Le piège inhérent à tous les débats sur le statut anthropologique et historique des femmes réside dans le présupposé que leur position serait définissable au sein du même espace que celui qu'occupent les hommes. C'est ce qu'implique, si l'on y réfléchit bien, l'emploi des termes d'exploitation et de domination. Or raisonner ainsi revient nécessairement à mesurer la valeur des femmes, censée problématique, à l'aune de celle des hommes, supposée, elle, bien définie. Du coup toute proposition sur les femmes devient aussitôt autodestructrice. Soit, en effet, on tente de situer les femmes du côté de l'universel, d'affirmer leur humanité. Mais comme universel et humanité sont identifiés à la masculinité, puisque dans toutes les sociétés ce sont les hommes qui se sont faits les spécialistes de l'universalisme, on manque ainsi à tout coup la spécificité des femmes. Soit, au contraire, on insiste sur cette spécificité, mais on ne peut alors que leur dénier cette participation de l'humain. Tout se joue, en français et en anglais tout au moins, sur le double sens du mot « homme » ou « Homme ». Soit les femmes sont des Hommes, mais elles ne peuvent l'être qu'en étant réputées identiques aux hommes. Soit elles sont différentes des hommes mais alors c'est qu'elles ne sont pas des Hommes.

Le mouvement féministe n'a pas su sortir, semble-t-il, de cette impasse, oscillant sans cesse entre la revendication d'une absolue identité ou celle d'une radicale altérité.

Il conviendrait donc d'arrêter ici ce propos unique puisque, en l'état actuel du vocabulaire et des débats, nous ne saurions sur ce sujet que dire autant de bêtises que n'importe qui. Un mot toutefois, encore, pour noter que ces apories sont coextensives au rationalisme occidental hors duquel nous ne parvenons pas à penser. Celui-ci structure tous les discours légitimes sur un mode identitaire (cf. Castoriadis) ou, ce qui revient au même, sur un mode dichotomique. Il pose que l'Un est absolument identique à lui-même et donc que l'Autre est absolument différent de l'Un. Les pensées pré ou non-modernes, au contraire, pratiquent l'opposition distinctive hiérarchisante, mais elles ignorent la dichotomie, comme en témoigne par exemple l'opposition du yin et du yang, distinctive mais nullement dichotomique, puisque les deux termes, métaphores entre autres du féminin et masculin, passent leur temps à se transformer l'un en l'autre. C'est ce qu'il ne faut pas oublier, en projetant notre imaginaire dichotomique sur un imaginaire distinctif, si l'on veut avoir une chance de comprendre quelque chose à la différence des sexes dans les sociétés non modernes et donc aussi bien, par différence justement, dans la société moderne¹.

Ce qui confère aux articles réunis dans ce numéro leur unité c'est de contribuer, chacun à sa façon, à questionner, à propos des femmes, notre imaginaire identitaire-dichotomique. Le court texte, synthétique, de Gérard Berthoud donne la coloration générale, en esquissant une remise en question du dogme quasi général de

1. Plutôt que de sexes, mieux vaudrait sans doute parler avec Ivan Illich (*Le Genre Vernaculaire*, Seuil) de genres, pour éviter le postulat identitaire dichotomique. Notre seul regret pour ce numéro est de ne pas présenter un article qui discuterait des thèses d'Illich, provocantes et importantes.

l'universelle subordination des femmes. G. Berthoud, pour sa part, ne conclut pas ce qui n'appelle pas encore de conclusions mais des questions ici clairement exposées.

Le lecteur trouvera ici, pour la troisième fois dans le Bulletin du Mauss, un texte d'Annette B. Weiner mais, ce coup-ci, traduit (par Paulette Taieb qui a encore accompli un énorme travail pour respecter la complexité du texte original) et typographiquement lisible. Nous nous en félicitons vivement car les travaux d'Annette B. Weiner (directrice du département d'anthropologie de l'Université de New-York et auteur de *La Richesse des Femmes*, Seuil) constituent probablement l'apport le plus original et le plus important au débat anthropologique sur la place sociale des femmes depuis une dizaine d'années. Apport également, au-delà de la stricte question des femmes, à la théorie anthropologique. Nous n'entreprendrons pas ici de présenter à nouveau un résumé de ses thèses (cf. Pierre Lantz, « Un changement de paradigme en anthropologie », Bulletin du Mauss, n° 8). Notons simplement que, comme dans ses autres textes, Annette B. Weiner bat en brèche le thème de l'exclusion des femmes de la vie sociale primitive et qu'elle conclut, après avoir observé que cela n'avait sans doute pas grand-chose à voir avec la question du sexe des anthropologues, que personne ne semble avoir véritablement travaillé sur la perception féminine de ces mêmes sociétés.

La théorie lévi-straussienne de l'échange des femmes par les hommes est encore mise en doute par Marie-Laure Arripe qui, outre le seul débat sur le statut des femmes, contribue également à une interrogation du possible économisme de la thèse Lévi-Strauss. Curieux échange, en vérité, si l'on considère le cas de la dot dans lequel c'est « l'offreur » qui paye le « demandeur ». Curieuse théorie de l'échange, note-t-elle encore, qui ne nous dit rien des déterminants de la valeur des femmes. Et si les femmes ne se réduisaient pas au statut d'objets échangés ? Et s'il ne s'agissait pas d'échange ? Car après tout personne n'a jamais

observé un tel échange de femmes dont l'hypothèse, de surcroît, ne semble nullement nécessaire à la scientificité de l'anthropologie structurale.

C'est la dot qui se trouve au cœur du remarquable article d'ethnologie juridique que nous offre Agnès Fine. Celui-ci contribue indirectement à mettre en doute l'idée de la naturalité de la représentation dichotomique des rapports hommes/femmes. Pour tout le monde, ou presque, la dot c'est ce qu'une famille d'Ancien Régime payait pour caser une fille en âge de se marier. Or cela n'est pas rigoureusement exact, montre A. Fine, ou plutôt, dans le Sud de la France, ce ne l'est que de la Corse et de la Provence qui limitent le droit d'aînesse au sexe masculin. Ce ne l'est plus, et de moins en moins, au fur et à mesure qu'on va vers l'Ouest et qu'on se rapproche des pays marqués par la coutume pyrénéenne. Dans ceux-là, la dot est ce qui est donné à l'héritier, masculin ou féminin, qui quitte le domaine familial pour prix de son exclusion de la succession. La domination du sexe masculin dans l'ensemble de la sphère sociale n'est pas niable mais elle est contradictoire avec l'égalité des sexes face à l'exclusion des terres².

Le compte-rendu élogieux que Louis Moreau de Bellaing consacre à un livre d'Alain Testart, *Les Chasseurs-cueilleurs et l'origine des inégalités*, ne nous parle pas des femmes. Il trouve néanmoins sa place ici puisque A. Testart remet en cause l'idée classique selon laquelle l'inégalité entre les hommes, et donc aussi entre les hommes et les femmes, se cristalliserait au moment de l'invention de l'agriculture. Contre le paradigme économiste qui lie domination politique et montant des ressources naturelles, L. Moreau de Bellaing nous montre en suivant Testart que l'accumulation des stocks est pratiquée bien avant l'agriculture et

2. Les textes de M.-L. Arripe et A. Fine sont extraits d'un ouvrage collectif, *La dot, La valeur des femmes*, GRIEF (Groupe de Recherches Interdisciplinaire d'Etude des femmes) – Université Toulouse-Le Mirail. Nous les remercions de nous avoir autorisés à les reproduire ici.

que le pouvoir se conquiert non pas dans l'ordre économique mais dans le champ de la réciprocité.

Ces divers articles sur la « question des femmes » n'appellent pas de conclusion. Leur intérêt à nos yeux vient des multiples questions qu'ils ouvrent et qui laissent entrevoir la possibilité de dépasser des débats anciens et figés.

* * *

Débat ancien aussi, à son échelle (deux ans déjà...) que celui qui se développe au sein du Bulletin du Mauss sur l'histoire et la conceptualisation du marché. La société moderne est-elle la seule qui connaisse véritablement le marché ? S'inscrit-elle au contraire dans le sillage de sociétés marchandes antérieures dont elle ne ferait qu'actualiser les virtualités ? S. Latouche répond ici aux critiques que Jean-Pierre Voyer avait adressées à son article « Marchand/Non-marchand » (cf. Bulletin du Mauss, n° 7 & 8). Et il en profite pour élargir le débat au statut du situationnisme qui inspire la critique de J.-P. Voyer. Il est clair, comme en témoigne le texte de R. Vaneigem que nous reproduisons ici, que l'inspiration du MAUSS est cousine de celle du situationnisme ; à ceci près toutefois, marxisme oblige, que le situationnisme restait persuadé de la réalité matérielle de l'économie (ce que critique également J.-P. Voyer) et de celle du sujet révolutionnaire de l'Histoire. Discussion à suivre, au même titre que celle sur le marché qu'il faudra peut-être bientôt tenter de synthétiser pour mieux situer les vrais points d'accord et de désaccord³. Pour l'instant remercions simplement

3. Peut-être un certain accord pourrait-il se faire autour de l'emploi, suggéré par S. Latouche (mais écarté par lui) du terme de société commerçante plutôt que celui de société marchande. Dire en effet, ce qui est incontestable, qu'il a existé des sociétés commerçantes, ou des sociétés de marchands, n'implique pas que celles-ci aient été des sociétés marchandes, des sociétés régies par le marché.

les deux protagonistes de ne pas esquiver la nécessaire polémique et, chose rare, de savoir faire affronter leurs thèses fermement et ironiquement mais sans pour autant sombrer dans l'anathème.

On trouvera enfin dans ce numéro à la fin de l'article consacré par Alain Caillé à la critique de Droit, Législation et Liberté de F.A. Hayek. Elle rejoint à l'évidence le débat précédent puisque la question centrale est toujours la même : dans quelle mesure le marché est-il une réalité d'ordre naturel, spontané et universel ?

Le Mauss par ailleurs propose l'inscription au Tableau d'Honneur de l'anti-utilitarisme de Monsieur Jacques REMY, chargé d'études (de 1re classe) à l'INRA.

A.C.

